

Du nécessaire à l'indispensable ou de l'indignation à l'insurrection

Bernard Hennequin

L'ANNÉE 2011 AURA VU LE VOCABULAIRE POLITIQUE S'ENRICHIR d'un mot nouveau, l'indignation. Impossible d'y échapper en ouvrant les journaux, impossible de faire la sourde oreille à tout ce tintamarre médiatique... à tel point que l'on pourrait décerner à l'année écoulée le brevet de l'indignation tous azimuts ou à tout le moins le record du Guinness pour le nombre d'occurrences citées !

Pour autant, à bien y regarder de près, les choses sont trompeuses, car l'année 2011 aura été, bien davantage que celle de l'indignation, celle de l'insurrection : les exemples abondent, à commencer bien entendu par les révolutions (réussies ou avortées) du printemps arabe.

Il est tout aussi clair que l'indignation est restée — avec des fortunes diverses — une notion cantonnée dans la vieille Europe ou aux États-Unis alors que les peuples du sud, la rue arabe en particulier, n'ont pas hésité — et souvent en en payant le prix fort, en Syrie notamment — à s'insurger pour dégager certains de leurs dirigeants.

L'indignation serait-elle l'apanage des pays riches, l'insurrection celui des pays pauvres ?

Malgré les apparences, cela n'est pas aussi simple et il ne faudrait pas faire de la dichotomie indignation/insurrection une seule affaire de sémantique (du grec *semantikos*, qui signifie).

Afin de mieux comprendre ce qui différencie les deux mots, il nous a semblé utile de regarder de plus près leur définition, leurs champs lexicaux. Rappelons qu'un « champ lexical » est l'ensemble des mots qui se rapportent à une même réalité. Les mots qui forment un champ lexical peuvent avoir comme points communs d'être synonymes ou d'appartenir à la même famille, au même domaine, à la même notion. Souvent plusieurs champs lexicaux s'associent dans un même texte. Parfois ils s'entrecroisent sans appartenir au même niveau de signification du texte.

Le « hasard » ayant voulu que deux ouvrages, l'un paru en 2007 et le second en 2010, collent au plus près de ces thématiques jusqu'à en reprendre les mots dans leurs intitulés, leur examen critique nous permettra d'affiner notre petite étude.

DE L'INDIGNATION...

Dans son édition de 1986, le dictionnaire de l'Académie française donne de l'indignation la définition suivante :

origine remontant au XII^e siècle. Emprunté au latin *indignatio*, de même sens. Sentiment de colère qui peut être mêlé de mépris, qu'excite une injustice criante, une action honteuse ou injurieuse, un spectacle ou un propos révoltant.

À l'appui de cette définition un certain nombre d'exemples sont cités :

On ne saurait voir cela sans indignation. Frémir d'indignation. Exprimer, laisser éclater son indignation. N'être plus maître de son indignation. Provoquer l'indignation publique, l'indignation générale.

En ce qui concerne le champ lexical de ce terme, on trouvera les éléments suivants : révolter, scandaliser, exaspérer, outrer, choquer, offenser (pour les verbes) ; écœurement, exaspération, colère, révolte (pour les synonymes) ; admiration, émerveillement, ravissement (pour les antonymes) ; indigné, outré, scandalisé, saisi, soulevé, rempli d' (pour les adjectifs).

Au XVII^e siècle, le philosophe Descartes comparait l'indignation à une passion, dont il disait qu'elle est « une espèce de haine ou d'aversion qu'on a naturellement contre ceux qui font mal et qu'elle est souvent accompagnée d'admiration ». Né en 1941, Jean-François Mattéi, professeur de philosophie, a beaucoup travaillé sur le concept d'indignation, dont il estime qu'il est à la racine du jugement moral que nous portons sur les personnes et les événements. Dans son ouvrage éponyme¹, il présente le sentiment d'indignation comme la preuve de l'existence de la justice. Se référant à Platon, et notamment à la division tripartite de l'âme établie par ce dernier (tête/raison, cœur/affection-colère, ventre/désir multiforme), Mattéi voit dans l'indignation l'un des deux commencements de la philosophie, l'autre étant l'étonnement :

Il est deux manières de s'éveiller à la vie et de s'ouvrir au monde ; par l'étonnement devant les choses qui nous adviennent, certes, sur le fond d'indifférence quotidienne, dans cette nuit où tous les chats sont gris. Mais aussi par l'indignation devant les actions des hommes, sur le fond de la soumission aux faits. Le premier éveil, celui de la vérité de l'être, donne prise à ce qui portera plus tard le nom d'ontologie ; il ouvre tout grand le chemin de la liberté. Le second éveil, celui de la dignité du bien, donnera naissance à ce que Lévinas entend par le terme « d'éthique » ; il explore les voies plus étroites de la justice.²

Se rapportant à la vie intérieure propre à chaque individu, l'indignation peut présenter de multiples facettes : elle peut être parfaitement authentique au regard d'un événement singulier, une souffrance concrète ou une action immédiate, mais elle peut être également empreinte de vengeance :

On ne saurait vivre dans une indignation permanente qui, refusant systématiquement tout ce qui advient, mettrait finalement le temps lui-même au banc des accusés. Ce sont les intermittences du cœur qui donnent son prix à l'intermittence des indignations.³

1. Jean-François Mattéi, *De l'indignation*, Paris, Éditions de la table ronde, 2005.

2. *Ibid.*, p. 49.

3. *Ibid.*, p. 161.





C'est là qu'intervient chez le philosophe la différenciation entre indignation et ressentiment. Le philosophe souligne ainsi « ce tressaillement de l'âme qui n'a de signification profonde que si elle répond à l'adresse silencieuse de la justice », mais pour aussitôt pointer :

dès que l'indignation n'obéit plus aux ordres du cœur, mais se plie aux décrets de l'entendement, elle trouble sa pureté pour se mettre au service d'une idéologie.⁴

Nonobstant le caractère très contestable de la notion de pureté, on trouve une illustration de cette conception de l'indignation chez Stéphane Hessel, l'auteur d'*Indignez-vous !*⁵, opuscule remis en lumière à la faveur du mouvement espagnol de mai 2011, les *Indignados*.

La démarche de Stéphane Hessel s'inscrit en droite ligne du devoir d'indignation qui avait trouvé son point culminant sur le Plateau des Glières (haut-lieu de la Résistance en 1944, Haute-Savoie) lorsque 4 000 personnes s'y rassemblèrent en mai 2009, pour réaffirmer les valeurs et principes du programme établi en 1944 par le Conseil National de la Résistance (CNR).

Ce rassemblement était également le contrepoint du discours que Nicolas Sarkozy, accusé de trahir les principes du

4. *Ibid.*, p. 264.

5. Stéphane Hessel, *Indignez-vous !*, Montpellier, Indigènes éditions, collection « Ceux qui marchent contre le vent », 2012, 32 p.



Conseil National de la Résistance (CNR), avait tenu, sur les mêmes lieux, le 4 mai 2007.

De ces principes, de ces valeurs, nous avons aujourd'hui plus que jamais besoin. Il nous appartient de veiller tous ensemble à ce que notre société reste une société dont nous soyons fiers : pas cette société de sans-papiers, des expulsions, des soupçons à l'égard des émigrés, pas cette société où l'on remet en cause les retraites, les acquis de Sécurité sociale, pas cette société où les médias sont entre les mains des nantis, toutes choses que nous aurions refusé de cautionner si nous avions été les véritables héritiers du CNR.

C'est tout le socle des conquêtes sociales de la Résistance qui est aujourd'hui remis en cause.

« Le motif de la résistance, c'est l'indignation » explique en début d'ouvrage Stéphane Hessel. Dénonçant le creusement des inégalités entre les plus pauvres et les plus riches, les dégâts du pouvoir financier, la domination de l'intérêt privé qui passe avant l'intérêt général, l'encouragement à la course à l'argent et à la compétition, Stéphane Hessel s'adresse aux jeunes générations en leur demandant de prendre le relais, de s'indigner :

Je vous souhaite à tous, à chacun d'entre vous, d'avoir votre motif d'indignation ! Ma longue vie m'a donné une succession de raisons

de s'indigner. Ces raisons sont nées moins d'une émotion que d'une volonté d'engagement.

Relevant deux nouveaux grands défis (l'écart entre riches et pauvres d'une part, les droits de l'homme et l'état de la planète d'autre part) il incite les jeunes générations à « donner cours à une action citoyenne forte. Cherchez et vous trouverez ».

Loin de nous de faire un mauvais procès à ce vieux monsieur indigné de 93 ans, philosophe, ancien résistant, diplomate et socialiste, dont « la colère contre l'injustice est toujours intacte » mais force est de reconnaître que son appel à l'engagement social et politique au nom de l'émotion suscitée par les injustices est des plus modérés et trouve rapidement ses

limites. Reconnaisant lui-même ne pas forcément connaître les remèdes aux maux qu'il dénonce — sauf à se retourner avec nostalgie sur le passé glorieux de la Résistance — Stéphane Hessel a fait, bien aidé en cela par une société du spectacle et de la communication qui n'est pas en reste dès lors qu'il s'agit de surfer sur l'émotion, de son indignation une valeur qui se vend bien, très bien même !



... À L'INSURRECTION

Étymologie :

remontant au XIV^e siècle, du bas latin *insurrectio*, action de s'élever. L'insurrection est l'action de s'insurger. C'est un soulèvement armé ou non, une révolte d'un groupe ou d'une population, contre un pouvoir établi ou une autorité.

Il est rattaché à ce terme une notion de droit et de justice, dont on trouvera la trace la plus forte dans la constitution de 1793, jamais appliquée au demeurant, ainsi que dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de la même année dont l'article 35 déclare solennellement :

quand le gouvernement viole les droits des peuples, l'insurrection est pour le peuple et chaque portion du peuple le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs.

Dans le champ lexical on trouvera les termes suivants : agitation, dissidence, émeute, fronde, jacquerie, mutinerie, rébellion, révolte, révolution, sédition, soulèvement, trouble.

Quelques exemples d'insurrections : la Commune de Paris en 1871, le soulèvement populaire lors de la libération de Paris en août 1944, Budapest en 1956. Plus proche de nous, le soulèvement de la jeunesse algérienne qui embrasa la Kabylie au printemps 2001.

Une nuance peut également être établie entre les termes d'insurrection et de révolte : si le premier signifie un soulèvement plus ou moins général contre l'autorité qui gouverne, le second évoque plutôt une résistance aux ordres de l'autorité, mais ne « passant » pas forcément à l'insurrection.

La littérature nous permet également de mieux comprendre ce que ce mot peut signifier. Ainsi avec Victor Hugo, qui l'emploiera à plusieurs reprises : « Une insurrection est un enthousiasme » ; « L'insurrection confine à l'esprit, l'émeute à l'estomac » ; « Une insurrection qui éclate, c'est une idée qui passe son examen devant le peuple ».

Au XIX^e siècle, le patriote italien Giuseppe Mazzini aura également cette juste formule : « L'insurrection finit quand la révolution commence ».

Toujours au XIX^e siècle, tonalité différente chez l'homme politique Benjamin Constant pour qui « le droit à l'insurrection n'appartient à personne, ou il appartient à tous. Aucune classe ne peut faire de l'insurrection un monopole »⁶.

... QUI VIENT

« Sous quelque angle qu'on le prenne, le présent est sans issue ». C'est sur ce constat radical que s'ouvre *L'insurrection qui vient*⁷.

Organisé en cercles, au nombre de sept, une référence aux cercles de l'enfer de *La divine Comédie* de Dante, l'ouvrage (127 pages) prend soin de démanteler tout ce qui a fait les valeurs et les certitudes de notre société depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Quelques extraits significatifs :

6. Extraits d'un discours du 23 février 1825.

7. Comité invisible, *L'insurrection qui vient*, Paris, La fabrique, 2007.

5^{ème} cercle : Trente ans de chômage de masse, de « crise », de croissance en berne, et l'on voudrait encore nous faire croire en l'économie. À force, on a compris ceci : ce n'est pas l'économie qui est en crise, c'est l'économie qui est la crise : ce n'est pas le travail qui manque, c'est le travail qui est en trop⁸ [...].

7^{ème} cercle : Il n'y a pas de « choc des civilisations ». Ce qu'il y a, c'est une civilisation en état de mort clinique, sur laquelle on déploie tout un appareillage de survie artificielle, et qui répand dans l'atmosphère planétaire une peste caractéristique.⁹

Foin d'indignation, d'émotion : le lecteur se trouve plongé dans une critique totale de ce que nous avons pu penser, sans doute dans un moment d'égarement, être notre bonheur.

Le chapitre intitulé *En route !*¹⁰ ausculte à sa manière et non sans réalisme ce que pourrait être l'insurrection de demain :

Une insurrection, nous ne voyons même plus par où ça commence. Soixante ans de pacification, de suspension des bouleversements historiques, soixante ans d'anesthésie démocratique et de gestion des événements ont affaibli en nous une certaine perception abrupte du réel, le sens partisan de la guerre en cours. C'est cette perception qu'il faut recouvrer, pour commencer.

Il n'y a pas à *s'indigner*... il faut s'organiser en conséquence.

Il n'y a pas à *s'engager* dans tel ou tel collectif citoyen, dans telle ou telle impasse d'extrême-gauche, dans la dernière imposture associative. Toutes les velléités de "faire de la politique autrement" n'ont jamais contribué, à ce jour, qu'à l'extension indéfinie de pseudopodes étatiques.

Il n'y a plus à *réagir*... il n'y a plus à *attendre*... Nous nous situons d'ores et déjà *dans* le mouvement d'effondrement d'une civilisation. Ne plus attendre, c'est d'une manière ou d'une autre entrer dans la logique insurrectionnelle. Rien ne paraît moins probable qu'une insurrection, mais rien n'est plus nécessaire.

Au chapitre *Insurrection*¹¹, c'est la nature même de ce mouvement qui est interrogée :

8. *Ibid.*, p. 49.

9. *Ibid.*, p. 77.

10. *Ibid.*, pp. 82-83.

11. *Ibid.*, pp.107 et suivantes

La question, pour une insurrection, est de se rendre irréversible. L'irréversibilité est atteinte lorsque l'on a vaincu, en même temps que les autorités le besoin d'autorité, en même temps que la

propriété le goût de s'approprier, en même temps que toute hégémonie le désir d'hégémonie. C'est pourquoi le processus insurrectionnel contient en lui-même la forme de sa victoire ; ou celle de son échec.

Une analyse qui ne manque pas de pertinence à l'examen de ce qui se passe aujourd'hui dans les pays arabes quant à l'évolution de leurs révolutions. Nul doute que la lecture de ce pamphlet en laissera plus d'un pantois, mais derrière ce cri de colère d'une génération on ne peut plus réaliste, est manifeste la volonté de dépasser l'indignation, la dénonciation, pour aller vers l'organisation.

Sur ce dernier point les avis divergeront bien évidemment mais la rupture avec le concept citoyeniste/droit de l'homme de l'indignation est patent, et qui plus est définitif. Il est certain que l'indignation traduit un profond désarroi (et il n'est que de constater à ce sujet la phobie suscitée dans les rassemblements par la présence du moindre drapeau ou sigle identifiant une organisation politique, pour s'en convaincre) qui trouve ses propres limites dans son signifiant même : quelle est la nature de notre indignation ? Que faire de notre mobilisation indignée ?

**“Quelle est la nature de notre indignation ?
Que faire de notre mobilisation indignée ?”**

Ces questions ont trouvé des réponses (en l'espèce des non-réponses) différenciées selon la nature sociologique qui innerve ces mouvements d'indignés : l'exemple des indignés de Tel Aviv, ni plus ni moins que des classes moyennes en perte de repère et se refusant à toute idée de déclassification sociale, en offre un témoignage quasi caricatural.

Indéniablement, et nous l'avons vu dans le cours de cet article, l'insurrection se situe à un autre niveau de prise de conscience. En définitive, au-delà des mots et de leur signification, c'est la situation de domination dans laquelle vivent, à des degrés divers certes, les peuples de cette terre, qui fera — selon les capacités organisationnelles et pratiques des gens à se mobiliser, à se réapproprier (momentanément ou durablement) leur vie et à élaborer un projet politique commun — que « l'actualité » versera du côté de l'indignation ou de l'insurrection.

Au sein de cette « actualité », quand bien même elles demeurent peu visibles, les pratiques anti-autoritaires sont

12. À *Contretemps*,
n° 41, septembre
2011, p.19.

en capacité de jouer un rôle non négligeable d'aiguillon, voire de basculement pour aider les peuples à « se débarrasser de leurs aspirations citoyennistes ou démocratiques qui les encombrant pour passer de l'indignation — nécessaire — à la révolte — indispensable — contre les maîtres du monde »¹².

Bernard Hennequin

